

**LIBÉRALISATION :** Réductions des tarifs des douanes et autres mesures qui limitent le commerce mondial, unilatéralement, bilatéralement ou multilatéralement. (*Liberalization*)

**NPF :** Traitement de la nation la plus favorisée (article 1 du GATT 1994) exigeant que les pays ne fassent pas de distinction entre les produits en fonction du pays d'origine ou de la destination. (*MFN: Most-favoured-nation treatment*)

**OCDE :** Organisation de coopération et de développement économiques. Organisation composée de pays industrialisés, dont le siège est à Paris et qui est chargée d'étudier une gamme étendue de questions ayant trait à l'économie, au commerce, aux sciences et à l'éducation, ainsi que de collaborer dans ces domaines. (*OECD: Organization for Economic Co-operation and Development*)

**OMC :** Organisation mondiale du commerce. Établie le 1<sup>er</sup> janvier 1995 pour remplacer le Secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, elle est la pierre angulaire du système commercial mondial. (*WTO: World Trade Organization*)

**ORGANE D'APPEL DE L'OMC :** Organe indépendant composé de sept membres qui, à la demande d'une ou plusieurs parties à un différend, examine les conclusions des rapports des groupes spéciaux. (*WTO Appellate Body*)

**PIB :** Produit intérieur brut. Valeur totale des produits et des services produits par un pays. (*GDP: Gross Domestic Product*)

**PLAN D'ACTION COMMUN CANADA-UE :** Signé le 17 décembre 1996, le Plan d'action est conçu pour resserrer les relations entre le Canada et l'UE et se compose de quatre parties, soit les relations économiques et commerciales, la politique étrangère et les questions de sécurité, les questions transnationales et l'établissement de liens. (*Canada-EU Action Plan*)

**PROGRAMME D'ACTION D'OSAKA :** Adopté en 1995, le Programme d'action d'Osaka est le cadre pour la mise en oeuvre de la Déclaration des dirigeants (adoptée à Bogor, en Indonésie, en 1994), selon laquelle les économies membres de l'APEC établiraient un commerce libre et ouvert dans la région d'ici 2010/2020. (*Osaka Action Agenda*)

**PROGRAMME INCORPORÉ :** Fait référence à un ensemble d'activités de l'OMC devant être entreprises à des moments différents, notamment les révisions et les négociations supplémentaires déjà inscrites dans les divers accords annexés à l'Accord de l'OMC, en plus des activités entraînées par des décisions ou des déclarations ministérielles adoptées lors de l'Acte final du Cycle d'Uruguay à la rencontre ministérielle de Marrakech, en avril 1994. (*Built-in Agenda*)

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :** Expression collective utilisée pour désigner de nouvelles idées, des inventions, des conceptions, des écrits, des films, etc.; la propriété intellectuelle est protégée entre autres par les droits d'auteur, les brevets et les marques de commerce. (*Intellectual Property*)

**RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS :** Dispositions institutionnelles dans un accord commercial qui permettent de régler les divergences de vue entre les parties. (*Dispute Settlement*)

**RÈGLES D'ORIGINE :** Lois, règlements et procédures administratives qui déterminent le pays d'origine d'un produit. Une décision sur l'origine prise par une autorité douanière peut déterminer si une expédition est soumise à un contingent, bénéficie d'une préférence tarifaire ou est touchée par un droit antidumping. Ces règles peuvent varier d'un pays à l'autre. (*Rules of Origin*)

**STRATÉGIE CANADIENNE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (SCCI) :** Projet comprenant une série de stratégies de commerce international touchant 27 secteurs industriels clés et créé pour faire en sorte que les stratégies et les initiatives internationales du gouvernement reflètent les besoins réels de l'industrie canadienne. (*CIBS: Canada's International Business Strategy*)

**SUBVENTION :** Avantage économique accordé par un gouvernement aux producteurs, souvent pour renforcer leur compétitivité. La subvention peut être directe (subvention en espèces) ou indirecte (crédits à l'exportation à faible taux d'intérêt garantis par un organisme gouvernemental, par exemple). (*Subsidy*)

**TARIF APPLIQUÉ :** Un tarif appliqué correspond au taux de taxation effectivement imposé à la frontière. (*Applied Tariffs*)